

Le pacte d'investissement pèse 30 milliards d'euros

■ Le fédéral a validé vendredi son plan national. Il rassemble surtout, sous un même nom, des projets déjà existants.

Ça y est : le contenu du pacte national d'investissement est connu. Le gouvernement fédéral l'a validé vendredi et ses contours ont été présentés à la presse. "La Libre" en avait déjà dévoilé l'essentiel, mais voici point par point les grands dossiers que l'équipe de Charles Michel a regroupés sous le sigle du "pacte national".

D'abord, une remarque désagréable pour la majorité : il n'y a rien de bien neuf. La plupart des projets et les montants des investissements publics, privés et publics/privés existaient déjà auparavant. Au total, on arrive tout de même à une manne de 30 milliards d'euros à déboursier par le secteur public et le secteur privé.

Plus positif, au rayon "people", le gouvernement fédéral s'est adjoint les services de poids lourds de l'économie belge : entre autres, la patronne de Proximus, Dominique Leroy, et le patron de Belfius, Marc Rasière, participeront à la supervision de l'exécution du plan.

Mais, donc, que trouve-t-on dans la note "Pacte d'investissement" validée par les poids lourds de l'équipe Michel?

Terminer le RER et investir dans le rail : 8,8 milliards

Le gouvernement fédéral avait déjà pris l'engagement de

prévoir le financement pour son achèvement, soit un peu plus d'1 milliard d'euros. Le projet mentionné dans le pacte national comprend les différentes étapes des travaux de mise à quatre voies.

Le gouvernement comptabilise aussi les plans d'investissement prévus dans le rail concernant l'acquisition et la rénovation du matériel roulant, l'accueil des voyageurs, l'extension et le maintien de la capacité du réseau ferroviaire ou encore le système de sécurité du réseau (ETCS). *“Les investissements liés aux projets d'infrastructure ferroviaire pour le fret et l'accessibilité des pôles d'activité économique doivent faire l'objet d'une attention particulière”*, précise la note du kern.

Transition énergétique : 11,7 milliards

On retiendra en particulier le volet “éolien” du plan. Le gouvernement veut permettre – comme cela avait déjà été décidé – le déploiement de trois nouveaux parcs offshore, qui représenteront quelques milliards supplémentaires en matière d'investissements.

Une fois tous les parcs réalisés, la Belgique disposera d'une capacité totale installée en éolien offshore de 2 200 MW.

Les “Smart Cities” et le numérique : 3,1 milliards

Comme mentionné dans nos éditions de vendredi, le plan d'investissement constitue une opportunité de favoriser les investissements dans l'infrastructure numérique permettant la mise en place de “Smart Cities” (“villes intelligentes” qui utilisent les nouvelles technologies pour de meilleurs services aux citoyens). Pour les “Smart Cities”, 100 millions sont prévus. Il s'agit aussi de développer le réseau de fibre optique (3 milliards) et d'évoluer vers le 5G.

Armée et prisons : 6,3 milliards

Des investissements conséquents dans le domaine de la

Défense seront également réalisés au cours de la période 2017-2030, comme le remplacement de la flotte de F-16. Par ailleurs, la réalisation des nouveaux établissements pénitentiaires se fera via des moyens publics et privés.

Santé (pas d'estimation)

Le fédéral veut aider la Recherche & Développement (R&D) dans le secteur pharmaceutique. Le pacte accordera une attention particulière aux investissements dans l'immobilier, la construction ou la rénovation dans le secteur des soins.

F.C.